

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 7 JUILLET 2025

Le 7 juillet 2025 à 18 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal à la Mairie, sous la présidence de Madame Denise GILS.

Présents : ALLIER Stéphane, COSTE Philippe, DUMAS Joële, ESTEBAN Michel, GILS Antoine, JUPILLE Jacky, LAPEYRE Denis, MERCIER Lorna, MERICKSKAY Sylviane, PERRUTEL Robert, RICHELME-DAVID Suzanne, SOULIÉ Françoise, VILA Léone.

Absente : SALASCA Claudine.

Madame DUMAS Joële a été nommée secrétaire.

Madame BÈZES Mathilde, secrétaire générale, est désignée auxiliaire de séance.

APPROBATION PROCÈS-VERBAL

Le procès-verbal du 12 mai est approuvé à l'unanimité des membres présents.

PRÉEMPTIONS

- Maison d'habitation 3 place Léon Blum appartenant à Mme POUJOL Hélène.
- Maison d'habitation 7 avenue Ernest Ferroul appartenant à M. VALLAT Gérard.
- Maison d'habitation 2 rue du 11 Novembre appartenant aux conjoints CERVELLO.
- Maison d'habitation 9 chemin de la Ginestière appartenant à M. MAURETTE Forest.

La commune ne souhaite pas user de son droit de préemption.

PLACE ANATOLE FRANCE

- ❖ Madame le Maire propose de mettre en place une partie du chemin de la Ginestière en sens unique pour la circulation des véhicules.
Le Conseil Municipal préfère attendre quelques mois après la fin des travaux pour évaluer s'il y a le besoin de mettre en place ce nouveau sens de circulation ou non.
- ❖ Emplacement des containers poubelles : à la fin des travaux ils seront positionnés du même côté qu'avant (côté NORD du terre-plein) décalé de quelques mètres. L'emplacement évoqué vers l'antenne ORANGE, vers l'avenue Pasteur) n'est pas possible car c'est une parcelle privée

CANTINE SCOLAIRE

Concernant l'aménagement du restaurant scolaire rue des Ecoles, l'appel d'offres auprès des entreprises a été déposé sur la plateforme « Safetender » du 3 juin au 4 juillet à 12h00 (date/heure limite de dépôt). Vingt-cinq dossiers ont été réceptionnés pour les douze lots définis sur ce projet de rénovation. L'atelier d'architecture CATHALA / VIROT, maître d'œuvre de ce chantier, va effectuer un comparatif de ces offres-là et les présenter en CAO (commission appel d'offres) prévue le vendredi 11 juillet à 15h00 en salle du Conseil à la Mairie. À l'issue de cette commission, les 12 lots seront attribués aux entreprises choisies qui seront en charge des travaux.

CIMETIÈRE - REPRISE CONCESSION

Une procédure de reprise des concessions à l'état d'abandon au cimetière communal a été engagée avec le Groupe ELABOR depuis quelques années.

Après plusieurs constats, procès-verbaux, courriers en recommandé avec AR, etc... il y a lieu de prononcer la reprise de 64 concessions définitivement constatées à l'état d'abandon, celles-ci seront listées dans la délibération.

CIMETIÈRE – RACHAT COLUMBARIUM

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de racheter 2 emplacements (10C & 10D) dans un casier du columbarium. En effet, les propriétaires ont émis le souhait de les rétrocéder à la commune car leur vœu est désormais de répandre leurs cendres au Jardin du Souvenir.

Avis favorable à l'unanimité.

MINI GOLF

Suggestion de Madame le Maire : déposer une demande de subvention exceptionnelle auprès de Carcassonne Agglo pour financer une partie de l'aménagement du mini-golf. Avis favorable à l'unanimité.

Elle invite les conseillers municipaux à se retrouver le vendredi 11 juillet à 18h00 sur le site du mini-golf qui vient d'être achevé afin de « tester » le parcours.

Un débat est lancé à propos du prêt des clubs de golf : les lieux de retrait seront la mairie et le local buvette de la pétanque, une caution de 20 euros par club en chèque ou espèces sera demandée. Possibilité d'achat du club à 20 euros et 1 euro la balle.

ACQUISITION BÂTIMENT

M. EL GAOUZI (réfèrent de l'association islamique de Rieux-Minervois) a proposé à Madame le Maire la vente à la commune du bâtiment cadastré A102 situé rue de la Beaute qui appartient à cette association. Il laisse libre choix à la mairie de proposer un montant pour cette acquisition.

La commune ne souhaite pas acheter ce bâti.

La séance est levée à 20h00.

DATE DU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI 8 SEPTEMBRE à 18H30